

Compte Rendu du Conseil d'école élémentaire de la Verville du 3 février 2015

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Vandendriessche, Simons, Toussaint, Dillies, Le Goadec, MM Ridoux, Dard. (excusés : Mme Duez-Nain, MM Nain, Cailliet, Roumegoux)

Mairie : Mme Metais, MM Fonseca, Féret, Boudersa.

RASED: Mme Tauran

Parents d'élèves: GPEI : Mmes Moenne-Loccoz, Couturier, Aglaé, Jami, Camsat

Indépendants : Mmes Sabourin, Texier

1) LE RASED : présentation

Actuellement, 4 personnes dont 3 enseignants spécialisés (dont un rééducateur) et 1 psychologue scolaire font partie du RASED. Chacun a un rôle spécifique :

- ✓ 2 Enseignants spécialisés : dominante pédagogique
- ✓ 1 Rééducateur : aide éducative pour amener les enfants à appréhender leur rôle d'élève
- ✓ 1 Psychologue scolaire : diagnostique les difficultés de l'enfant (troubles comportementaux, familiaux et sociaux).

Auparavant, il y avait deux postes de rééducateur mais un a été supprimé il y a 3 ans. M. Lambert reste le seul.

Sur l'école de la Verville, 6 élèves (3 en CP ; 1 en CE2 ; 2 en CM2) sont suivis par un enseignant spécialisé, 2 élèves en CP sont suivis par le rééducateur et 10 élèves ont été reçus par la psychologue scolaire (peut être 16 d'ici le mois de juin). La Verville n'est pas le groupe scolaire le plus en demande.

Procédures pour faire intervenir le RASED :

- Temps de concertation et demande du corps enseignant
- Synthèse du RASED pour situer les priorités et affecter les demandes
- Retour et prise en charge

La structure s'occupe également de l'orientation de l'élève et des tests sont effectués afin de déterminer ce qui peut être envisagé pour l'enfant.

Les demandes de prise en charge sont acceptées en cours d'année scolaire si besoin. Les parents peuvent contacter directement la psychologue scolaire et l'autorisation parentale est indispensable pour l'aide accordée à l'enfant. Les entretiens du RASED avec les parents sont confidentiels, un compte rendu du bilan psychologique peut être fait aux enseignants. Une procédure de signalement est mise en place si la situation de l'enfant présente un caractère inquiétant (information préoccupante).

Le RASED possède des locaux spécifiques à la Verville, ce qui est un réel effort de la commune afin de travailler dans des conditions sereines.

- *Pour contacter le RASED : appeler au 01.64.99.85.04 puis laisser un message avec coordonnées et on vous rappellera dans les plus brefs délais. Une adresse email est également disponible : rased-mennecy@ac-versailles.fr. Toutes les infos concernant cette structure sont disponibles sur le blog des écoles de Mennecy.*

2) Projet d'école : les actions mises en œuvre

-Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont dispensées en groupes restreints par un enseignant de l'école les lundis, mardis, jeudis, durant 24 semaines. Elles sont de 3 sortes : l'aide aux élèves en légères difficultés, aide au travail personnel, action du projet d'école. Les lundis, tous les enseignants de l'école proposent des ateliers décloisonnés de jeux mathématiques.

-Les classes de CE2B et CM1A sont actuellement en classe de découvertes « Sciences ».

-Les deux classes de CP et les CE2A partiront en classe de découvertes « Cirque et Poney » à COCICO en mars.

Une mesure a été prise par l'Education Nationale : les photos individuelles des élèves sont interdites sur le site internet de l'école, même en accès restreint. Seules les photos de vue d'ensemble sont acceptées, sur une durée limitée.

-La fête de l'école aura lieu le samedi 13 juin au matin, la librairie AGORA PRESSE devrait être démarchée par les parents élus afin de présenter une Expo Livres ce jour-là.

-Pour les classes de CE1 qui font du jardinage, les 4 carrés potagers demandés à la mairie sont prêts à être posés dans l'école. Pour le composteur, pas de nouveau, la mairie va relancer la CCVE.

Toujours pour les classes de CE1, la demande de car pour la sortie à la Maison de Retraite a été validée par la mairie.

A ce propos, la mairie a comme projet de globaliser tous les projets de sortie des écoles de la commune afin de pouvoir comparer les offres des différentes sociétés de transport et de faire jouer la concurrence.

3) Sécurité : dispositifs mis en place

-Suite au plan Vigipirate niveau attentat, toutes les portes de l'école sont fermées puis ouvertes toujours sous la surveillance d'un adulte. Si des parents ont besoin d'accéder à l'école en dehors des heures d'ouverture du portail, ils doivent sonner au portail, Mme Le Goadec leur répondra et leur ouvrira soit le portail principal si elle est déchargée, soit le petit portail des CP si elle est en classe.

Pour les sorties de l'Etude, toutes les portes sont fermées et l'enseignant qui est dans le hall filtre les entrées. Un problème a été soulevé concernant l'ouverture pour les parents qui viennent chercher leur enfant en périscolaire : Les animateurs doivent

ouvrir aux parents qu'ils reconnaissent. Seulement, la nuit tombée, cela est plus difficile car la vision est mauvaise. Les parents demandent donc à la mairie d'installer une lampe à l'entrée de la garderie.

Le portail reste longtemps ouvert à la sortie de 11h45 en raison des parents retardataires de la Maternelle.

→Rappel : Veillez à respecter scrupuleusement les horaires d'entrée et de sortie de l'école.

Pour les parents ayant un enfant en Maternelle et en CP, veillez à récupérer vos enfants en maternelle en premier et en CP ensuite. La sortie des CP est encadrée par leurs enseignantes et elles attendent toujours avec les enfants que leurs parents arrivent (dans la mesure du raisonnable).

Pour le moment, pas de réel assouplissement du plan Vigipirate, sauf pour les sorties régulières qui font partie de l'emploi du temps. Toutes les sorties vers Paris et/ou en transport en commun sont proscrites. Les rencontres sportives sont autorisées, si elles ont lieu dans un espace clos et sécurisé.

-En ce qui concerne le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), l'exercice de confinement du 13/01 s'est bien passé.

-Les différents problèmes de circulation dans le parking vont être réglés : les flèches au sol vont être refaites, mais des voitures prennent quand même le sens interdit malgré les panneaux de circulation. Pour le dépose-minute : il y a toujours des voitures garées dans cette zone ce qui rend le « dépose-minute » impraticable.

→Rappel : Ne pas garer sa voiture dans cette zone qui est destinée à déposer nos enfants en toute sécurité.

Nous vous rappelons également que les téléphones portables et les bonbons sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

4) Travaux – questions des parents

-La société Vinci doit intervenir afin d'effectuer des tests pour l'alarme et le portail qui ne fonctionnent pas correctement.

-A voir également, s'il y a une possibilité de déplacer l'interrupteur de l'éclairage du hall vitré dans un endroit plus accessible (actuellement, il se trouve dans le bureau de la directrice de maternelle).

-Le vidéoprojecteur qui manquait en octobre dernier a été installé le 30 janvier.

-Le conseil de délégués a émis le souhait d'avoir des panneaux de basket et des marelles. La demande est toujours en cours.

5) Etude– questions des parents

La 6^{ème} étude devra ouvrir prochainement, une personne a été recrutée à cet effet. Bien que le nombre d'élèves présents à l'étude est plus important que les années précédentes, bien qu'il s'agisse d'une étude surveillée et non dirigée, les enseignants font lire tous les CP.

6) Divers

-Certains parents se plaignent de la sortie tardive de certaines classes : nous vous rappelons que l'arrêt du travail en classe se fait à 11h45 et à 16h. Il faut le temps que les enfants rangent leurs affaires et s'habillent.

-L'exposition de décorations de Noël a été très appréciée par tout le monde.

7) Présentation des comptes de coopérative arrêtés au 3 février 2015

Situation au 01/09/14 :	4 708,91€
Recettes :	38 438,76€
Dépenses :	20 043,71€
Situation au 14/10/14 :	23 043.17€

Mme Le Goadec
Directrice de l'école

Mme Texier
Parents indépendants

Mme Moenne-Loccoz
GPEI